

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance n° 346/2023 du 31 janvier 2023, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un (01) lot de marchandises diverses.

La vente aura lieu le mardi 28 février 2023 à partir de 09 heures 30 minutes et les jours suivants au Port Autonome de Lomé.

Conditions de participation à la vente

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de vingt- cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division des Opérations Douanières de Lomé-Port 1.
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'Etude de Me AWESSO Manah Edmond, Commissaire-Priseur, sis au 41, Rue 82 Koussatine, TKF côté Ouest ECONOF et station SOMAYAF, Tokoin Nukafou, Cel : (00228) 90 03 97 77/ 99 55 98 17, Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le

16 FEV 2023

Le Commissaire Général p.i.

Philippe Kokou B. TCHODIE